

## **Le Canada a besoin d'un plan d'action sur les compétences avancées**

Présentation au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, dans le cadre des consultations prébudgétaires 2011.

Présenté par : Les présidents des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique  
a/s Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique  
Dartmouth Gate

375 Pleasant Street, Unit 100

Dartmouth, Nouvelle-Écosse, B2Y4N4

Téléphone : 902-491-1190 Télécopieur : 902-491-4825

Date : 9 août 2011

## Sommaire

La demande en constante évolution de l'industrie, combinée aux réalités démographiques, pose des défis au marché du travail. Puisque la croissance naturelle de la population est inférieure au taux de remplacement, la réussite économique future, tant au pays que dans la région de l'Atlantique, devra compter sur un marché du travail qui saura maximiser les niveaux de compétence des Canadiens de l'Atlantique et accroître la capacité des immigrants à intégrer le marché du travail à des niveaux plus élevés. Appuyés adéquatement par le gouvernement, les collèges communautaires sont dans une position unique pour aider à relever ces défis.

## Le Consortium

Le Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique (CCCPA) est un mécanisme interprovincial dont l'objectif est de promouvoir et de stimuler le développement stratégique de collaborations régionales, la coordination ainsi que le partage des ressources entre les collèges communautaires de la région de l'Atlantique. Les membres du Consortium sont le New Brunswick Community College, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, le Nova Scotia Community College, le Collège de l'Atlantique Nord (Terre-Neuve-et-Labrador) et le Holland College (Île-du-Prince-Édouard).

## Impact global des collèges de l'Atlantique du Canada

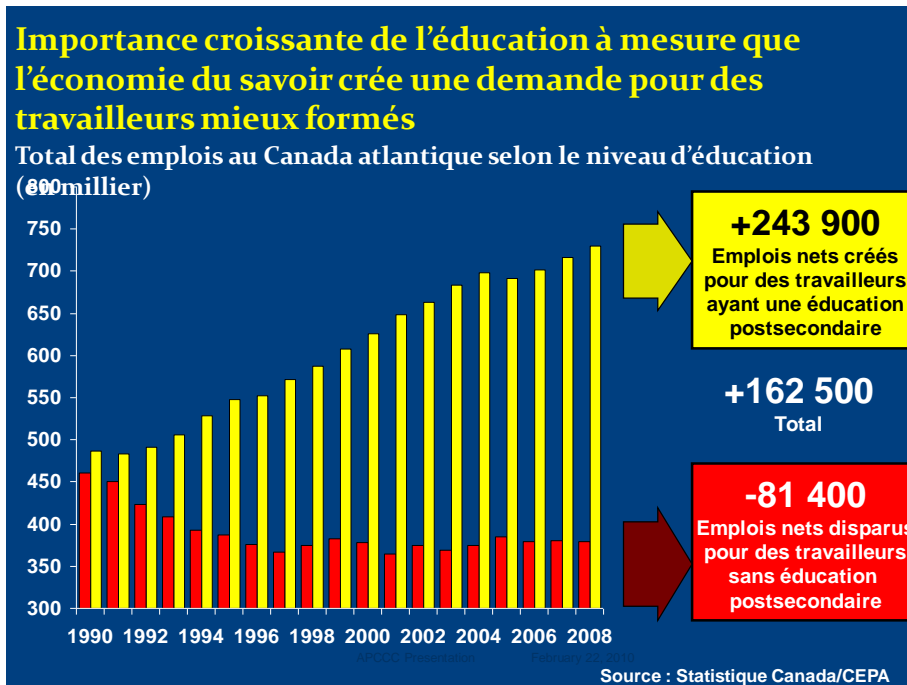
Les collèges et les instituts sont les plus importants fournisseurs de formation et d'éducation à l'intention des adultes au Canada. Ils préparent les élèves à occuper des emplois et ils offrent des possibilités de perfectionnement de la main-d'œuvre. Les cinq collèges publics du Canada atlantique fournissent annuellement des services à près de 25 000 étudiants à temps plein et de 60 000 étudiants à temps partiel dans 50 campus et centres d'apprentissage répartis dans l'ensemble du Canada atlantique. D'importants avantages économiques sont associés à ce niveau de service. À chaque année, les activités des cinq collèges et de leurs étudiants injectent 2,9 milliards de dollars dans l'économie du Canada atlantique. Le capital investi annuellement par les contribuables canadiens de cette région procure un rendement réel moyen de 13 p. 100, tandis que les étudiants des collèges obtiennent un rendement annuel moyen de 17 p. 100 sur leurs investissements en temps et en argent.

## Plan d'action du Canada sur les compétences avancées

On parle beaucoup des défis démographiques du Canada qui s'expliquent par le vieillissement de la population et la baisse des taux de natalité. Dans le rapport, *People without Jobs, Jobs without People*<sup>1</sup>, M. Rick Miner explique que l'insuffisance de l'offre de travailleurs détenant des compétences avancées liées à l'éducation postsecondaire aura d'importantes conséquences sur l'économie canadienne. Le rapport prévoit que le Canada connaîtra une pénurie de main-d'œuvre nationale atteignant 1,5 million de personnes en 2011, et que celle-ci passera à 2,7 millions en 2031.

Le rapport décrit également un deuxième facteur important : l'économie du savoir et l'importance qu'elle accorde aux compétences avancées. De plus en plus de postes exigeront un niveau d'éducation postsecondaire. En 2007, RHDCC a indiqué que 65 p. 100 de tous les nouveaux emplois créés exigeaient une éducation postsecondaire (EPS). M. Miner prédit que ce nombre augmentera à 77 p. 100 d'ici 2031.

Dans le Canada atlantique, l'importance accordée aux compétences avancées est confirmée par les données historiques sur l'emploi. Le graphique ci-dessous montre clairement la priorité accordée aux détenteurs d'un diplôme d'études postsecondaires, alors que ceux qui n'en détiennent pas sont susceptibles de perdre leurs emplois.



Malgré une économie que l'on pourrait qualifier de faible, la pénurie de travailleurs qualifiés est évidente. Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante<sup>2</sup>, un tiers des petites et moyennes entreprises ont identifié la pénurie de main-d'œuvre qualifiée comme le plus grand facteur limitatif de l'entreprise. Le ManpowerGroup<sup>3</sup> signale que 29 p. 100 des sociétés déclarent avoir des difficultés à doter les postes en 2011, alors que ce pourcentage était de 21 p. 100 en 2010. À l'échelle nationale, nous constatons d'importants problèmes dans l'offre de travailleurs qualifiés dans les secteurs de l'industrie minière, de la construction et des différents corps de métier, dans l'industrie du tourisme réceptif, ainsi que dans la disponibilité d'infirmières et d'autres professionnels de la santé. La réalisation de plusieurs grands projets prévus ou en cours dans le Canada atlantique entraînera une importante demande pour des travailleurs qualifiés, notamment les projets d'exploitation gazière en mer et d'exploitation minière à Terre-Neuve-et-Labrador; le projet hydroélectrique de Lower Churchill Falls; la proposition relative au couloir électrique de l'Atlantique et les travaux prévus dans le cadre de la stratégie nationale de construction navale.

Pour soutenir l'économie du Canada, il est essentiel de régler le problème de la pénurie de travailleurs qualifiés. Il n'existe aucune solution simple et facile. Pour corriger la situation, plusieurs stratégies doivent être mises en œuvre, notamment :

- augmenter la participation générale aux études postsecondaires;
- accroître l'immigration – en établissant des liens entre les compétences des immigrants et les besoins des marchés;
- augmenter la participation des groupes qui sont généralement moins bien représentés sur le marché du travail, y compris les immigrants, les Autochtones, les personnes handicapées,

les jeunes désengagés et les personnes ayant un faible niveau d'alphabétisation (40 p. 100 des Canadiens âgés de 16 à 65 ans);

- encourager les gens à travailler au-delà de l'âge normal de la retraite;
- offrir un soutien au recyclage professionnel et au perfectionnement des compétences.

Ces enjeux sont complexes et leurs solutions posent des défis importants. Il faudra déployer un effort pancanadien soutenu et intégré. Le CCCPA croit qu'un dialogue national entre les gouvernements provinciaux et territoriaux, les établissements d'enseignement et le secteur privé est nécessaire pour élaborer un plan d'action en vue d'accroître la participation au marché du travail et les niveaux de compétence.

### **Les collèges communautaires des provinces de l'Atlantique – des partenaires clés**

Les collèges communautaires des provinces de l'Atlantique sont un élément clé de la solution à la pénurie de compétences avancées, ainsi que du bien-être économique continu et social de la région. Les paragraphes ci-dessous expliquent le rôle des collèges dans la solution à la pénurie de travailleurs qualifiés et aux défis à relever.

#### Capacité

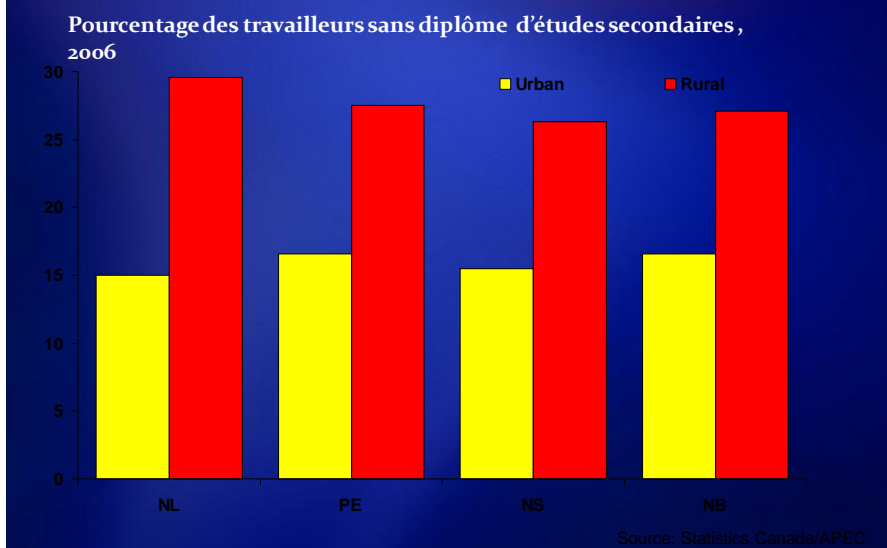
Tel que mentionné précédemment, il est essentiel d'augmenter le taux de participation des Canadiens à l'éducation postsecondaire. Nous savons que la demande est très forte pour les diplômés des collèges. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante évalue que pour combler les pénuries de compétences avancées, six détenteurs de diplôme collégial sont requis pour chaque diplômé universitaire. Malgré ce fait, les collèges continuent d'être limités dans leur capacité de répondre à la demande des employeurs. L'an dernier, la liste d'attente pour des étudiants qualifiés dans les collèges de la région de l'Atlantique comportait environ 8 000 noms. La question de la capacité est aussi une préoccupation pour les collèges dans les endroits où les établissements d'enseignement postsecondaire veulent travailler plus activement pour attirer des étudiants étrangers dans l'espoir que ceux-ci aident à relever les défis futurs liés à la main-d'œuvre.

Le Programme d'infrastructure du savoir a été bien reçu par les collèges et il a permis d'apporter des améliorations. Cependant, il ne peut assurer une croissance de capacité suffisante pour répondre aux besoins des employeurs. L'élargissement de l'accès aux compétences de pointe grâce à l'augmentation de la capacité des collèges est une étape nécessaire pour assurer un avenir économique durable. En plus de l'infrastructure de base, les collèges ont également besoin :

- d'un financement des infrastructures qui permettra de repenser les programmes ou d'offrir de nouveaux programmes cohérents et pertinents pour les nouvelles industries;
- d'un financement alloué à l'amélioration de la technologie et de l'équipement afin que la qualité de la formation puisse continuer de répondre aux exigences des entreprises et de l'industrie;
- d'une augmentation du financement alloué aux programmes afin d'améliorer stratégiquement la capacité des programmes pour lesquels les inscriptions dépassent la capacité.

#### Appui aux groupes sous-représentés

## Certaines personnes n'ont pas les capacités requises par l'économie du savoir



Des appuis politiques et financiers sont requis pour répondre aux besoins des différents segments de notre population et s'assurer qu'ils sont en mesure de participer à l'économie émergente. Face à une pénurie de compétences, nous devons maximiser le potentiel de tous nos citoyens. Parmi les défis à relever mentionnons :

- les immigrants ayant besoin de formation linguistique et de perfectionnement des compétences;
- les étudiants handicapés ou ayant des besoins spéciaux auxquels la capacité des collègues répond difficilement;
- le faible niveau d'alphabétisation. Au niveau régional, plus de 40 p. 100 de nos adultes éprouvent des difficultés en lecture et en écriture. La recherche montre un lien direct entre le chômage et l'alphabétisation. L'amélioration de l'éducation de cette cohorte pourrait fournir un groupe de nouveaux employés qui aideraient à répondre aux nouvelles exigences du marché du travail.
- les faibles niveaux de scolarité. Environ 50 p. 100 des Canadiens de l'Atlantique âgés de 25 à 64 ans n'ont pas fait d'études postsecondaires. Un grand nombre (24 p. 100 au niveau régional) n'ont pas terminé leurs études secondaires.
- les sources de financement pour les personnes non inscrites au Programme d'assurance-emploi. Un grand nombre de personnes sont dans une situation qui ne leur permet pas de poursuivre des études postsecondaires et par conséquent, un grand nombre deviennent de plus en plus tributaires des autres filets de sécurité sociale. Le Programme canadien de prêts aux étudiants ne fonctionne pas toujours pour tout le monde.
- l'absence de politiques à l'intention de la population autochtone de plus en plus grande. Selon les recherches menées par l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC), 13 000 étudiants autochtones ne peuvent obtenir d'aide financière pour poursuivre des études postsecondaires.

Les collèges sont essentiels pour s'assurer que les gens obtiennent les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour réussir et aider la région à créer des emplois mieux rémunérés

et plus spécialisés. Les collèges offrent des programmes reconnus pour répondre aux besoins en matière de perfectionnement des compétences, de formation linguistique ainsi que d'amélioration de la littératie. En outre, les collèges ont l'expérience nécessaire pour travailler avec les immigrants. Avec des appuis politiques et financiers du gouvernement, les collèges pourront aider à maximiser la population active potentielle.

### Recherche appliquée et innovation

Le Canada doit non seulement trouver des façons de maximiser le nombre de personnes intégrées à sa population active, mais il doit également trouver des moyens de travailler plus efficacement et d'être plus productif. La recherche est un élément essentiel pour assurer la productivité et la compétitivité du Canada. Les collèges du Canada sont intégrés aux moteurs industriels et techniques de l'économie, ainsi que des catalyseurs naturels pour l'innovation progressive. Les collèges et les instituts favorisent le développement et la croissance des PME parce qu'ils se concentrent sur l'amélioration des technologies, des processus, des produits et des services existants dans le but de rehausser la compétitivité.

Les collèges communautaires contribuent à la recherche appliquée, une recherche importante pour le développement du Canada atlantique. Bien que les collèges de la région de l'Atlantique aient participé à des activités de recherche totalisant plus de 50 millions de dollars, ils ont quand même des problèmes à faire comprendre leur rôle aux organismes subventionnaires. Le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle plus important en adoptant des orientations politiques qui obligerait les organismes à se montrer plus réceptifs au rôle joué par les collèges dans le développement de nouvelles connaissances ainsi que de technologies, produits et services novateurs importants pour la croissance de l'économie canadienne.

Les investissements fédéraux dans la science et la technologie sont massivement consacrés à la recherche pure et à la découverte scientifique; seul un modeste pourcentage est alloué à la recherche appliquée et au développement. Bien que les investissements dans la recherche pure peuvent contribuer à l'économie à long terme, le volet pratique de l'innovation et de l'amélioration continue a été négligé.

Les budgets récents comportaient d'importantes mesures à l'égard de la reconnaissance du rôle des collèges dans le domaine de la recherche appliquée. Cependant, l'aide financière fédérale accordée aux collèges pour la recherche appliquée ne représente que 1,25 p. 100 des 2,9 milliards de dollars consacrés annuellement aux recherches menées par les universités et les centres hospitaliers. Le gouvernement du Canada doit accroître ses investissements dans la recherche appliquée réalisée par les collèges et les instituts s'il veut augmenter considérablement la productivité grâce à l'innovation.

### Recommandation 1 :

**Le CCCPA recommande qu'un dialogue national soit organisé dans le but d'élaborer un plan d'action sur les compétences avancées dont l'objectif sera d'augmenter le taux de participation au marché du travail ainsi que les niveaux de compétence. Ce plan devrait reconnaître le rôle clé joué par les collèges et appuyer les éléments essentiels qui permettent aux collèges d'innover, y compris :**

- **investir dans la capacité des collèges et leurs infrastructures;**
- **aider à régler les enjeux liés à l'éducation et à la formation au sein des groupes sous-représentés (apprenants autochtones, personnes peu alphabétisées, chômeurs et travailleurs sous-employés);**

- allouer cinq pour cent des investissements fédéraux en recherche et développement à des partenariats de recherche appliquée établis entre les collèges et les PME afin de stimuler la productivité.

## **Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) – des investissements ciblés et accrus dans l'éducation postsecondaire**

Le système de collèges nécessite une base financière durable.

En 2008-2009, le gouvernement du Canada a reconnu la pénurie de compétences avancées en allouant 800 millions de dollars supplémentaires au TCPS pour l'éducation postsecondaire, et en autorisant une augmentation annuelle de 3 p. 100 jusqu'à la fin de 2013-2014. La portion du transfert allouée à l'éducation postsecondaire a été de 3,5 milliards de dollars en 2011-2012 et elle augmentera à 3,8 milliards de dollars en 2013-2014. Le TCPS arrivera à terme en 2014, ce qui fournira l'occasion de dissocier le volet consacré à l'éducation postsecondaire pour mettre en place un transfert canadien consacré à l'éducation postsecondaire dont les exigences en matière de reddition de comptes seraient similaires à celles convenues avec les provinces et les territoires dans le cadre de l'accord sur la santé. Un transfert distinct en matière de programmes sociaux doit continuer d'aider financièrement les bénéficiaires de l'aide sociale à avoir accès à des programmes de base pour l'éducation des adultes.

### **Recommandation 2 :**

**Établir un transfert distinct pour l'éducation postsecondaire qui sera assujéti à une reddition de comptes au Parlement du Canada et dont le montant initial de 3,8 milliards de dollars augmentera d'au moins trois pour cent par an.**

### **Notes**

1 Miner, R. (mars 2010). *People without Jobs, Jobs without People – Canada's Labour Market Future*

2 Baromètre des affaires – *May 2011 Results of SME Business Outlook Survey*. Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 1<sup>er</sup> juin 2011.

3 *Talent Shortage 2011 Survey Results*. ManpowerGroup. Le ManpowerGroup a mené un sondage auprès d'environ 40 000 employeurs dans 39 pays pendant le premier trimestre de 2011, dont 1 900 employeurs au Canada.





***nscc***

